

Présentation au Comité permanent des finances Consultation prébudgétaire 2015

Sommaire

Orthophonie et Audiologie Canada (OAC) est la principale association canadienne qui représente les orthophonistes et les audiologistes. OAC est la plus grande organisation de son genre au Canada. OAC compte plus de 6 000 orthophonistes, audiologistes et aides en santé de la communication.

OAC se donne pour mission d'améliorer la santé de la communication au Canada, ce qui comprend les troubles de langage, d'audition, de déglutition, d'équilibre et de traitement auditif.

OAC a établi des normes nationales élevées de pratique en orthophonie et en audiologie au Canada et poursuit une longue tradition de collaboration avec les associations professionnelles et les organismes de réglementation provinciaux et territoriaux, en plus de collaborer étroitement avec d'autres partenaires du domaine des soins de santé.

Recommandation d'OAC

Nous recommandons que le gouvernement fédéral joue un rôle de premier plan dans la reconnaissance de l'importance de la santé de la communication et travaille avec les gouvernements provinciaux et territoriaux dans le but d'investir dans des programmes complets d'identification précoce et de traitement et de mettre en œuvre ces programmes.

LA SANTÉ DE LA COMMUNICATION EST ESSENTIELLE

Un Canadien sur six est atteint d'un trouble de la parole, du langage ou de l'audition. La capacité de parler, d'entendre et d'être entendu est extrêmement importante dans notre vie de tous les jours puisque la communication constitue le lien vital entre les êtres humains. C'est particulièrement vrai dans le cas des enfants, chez qui la capacité de bien communiquer avec les autres est la base même du développement social, émotionnel et éducationnel.

L'identification précoce et le traitement des troubles de communication sont absolument déterminants : le plus tôt un problème de communication est identifié, meilleures sont les chances d'améliorer le sort de la personne ou même de lui permettre de se remettre de ces troubles. Puisque l'apprentissage est un processus cumulatif, les difficultés en début de parcours peuvent avoir un effet en cascades sur le reste de la vie d'un enfant. Un enfant qui accuse un retard au début de sa vie devra faire du rattrapage pendant des années à venir. Les problèmes précoces touchant le développement de la parole et du langage peuvent mener à des comportements à risque élevé, à la dépression, à une piètre résilience et à l'isolement plus tard dans la vie.

- Le vocabulaire d'un enfant à son entrée à l'école est un facteur clé permettant de prédire sa réussite ou son échec à l'école. En fait, chaque dollar investi dans la santé et le développement de la petite enfance permet d'économiser 9 \$ ultérieurement en services sanitaires, sociaux et juridiques, ce qui représente un rendement de 800 %.
- Au Canada, les garçons atteints d'un trouble du langage ont des taux plus élevés d'arrestation et de condamnation que les garçons qui n'en sont pas atteints. Étant donné que la perte auditive cause des problèmes d'attention auditive, de mémoire et de compréhension, 47 % des Canadiens qui sont âgés entre 15 et 64 ans et qui ont une limitation auditive déclarent être sans emploi.

L'IDENTIFICATION PRÉCOCE DES TROUBLES DE LA COMMUNICATION EST IMPORTANTE À TOUTES LES ÉTAPES DE LA VIE.

Le vieillissement de la population du Canada signifie qu'il y a de plus en plus de besoins en services destinés aux personnes âgées, ce qui suppose des centres de réadaptation et des maisons de soins infirmiers. Les orthophonistes apportent une contribution essentielle à la santé des personnes qui ont subi un AVC ou qui subissent les effets dégénératifs de la maladie d'Alzheimer, de la maladie de Parkinson et d'autres formes de démence liée à l'âge.

Solutions :

1. Le gouvernement fédéral devrait activement soutenir les programmes de détection et d'intervention précoces de l'audition (DIPA) dans l'ensemble du pays. Les programmes de DIPA utilisent un test peu coûteux et sans douleur qui permet d'évaluer rapidement et précisément si un nourrisson est atteint d'une perte auditive congénitale permanente (PACP). Ce processus d'évaluation est simple et devrait être exécuté avant que chaque bébé reçoive son congé de l'hôpital.

Un rapport d'OAC de mars 2014 sur la situation des programmes de DIPA au Canada conclut que plus de la moitié des provinces et des territoires du Canada ne disposent pas de programmes adéquats de DIPA.

2. Le gouvernement fédéral devrait investir dans les programmes d'identification précoce et de traitement afin de voir à ce que tous les enfants du Canada aient accès à des services exhaustifs de parole et de langage, quel que soit le territoire ou la province où ils habitent.
3. Le nouveau Groupe consultatif sur l'innovation des soins de santé de la ministre Ambrose devrait tenir compte de l'importance des programmes de santé de la communication dans son examen des « *mesures fédérales qui compléteront les efforts des provinces et des territoires en vue d'améliorer leurs systèmes de santé* ».